

Vous avez été opéré(e) d'une angioplastie des membres inférieurs

Quelles sont les consignes à respecter?

Vous pouvez reprendre progressivement vos efforts de marche sans effectuer d'exercice physique ou porter de charges lourdes pendant les 15 premiers jours qui suivent l'intervention.

Si vous fumez, il est indispensable d'interrompre votre intoxication tabagique de manière totale et définitive.

Il vous faut impérativement poursuivre le traitement anti-agrégant (Aspirine, Clopidogrel) qui a été prescrit.

Vous pouvez avoir une ecchymose en regard du point de ponction. Celle-ci va se résorber progressivement.



Quels sont les signes nécessitant une consultation?

- En cas de saignement au point de ponction artériel : allongez-vous et appuyez ou faites appuyer une personne sur la zone de saignement et **appelez le 04 73 40 80 74 ou le 15**
- En cas de douleur ou de changement de couleur du membre opéré.

Quel est le suivi au long cours?

Après toute intervention de revascularisation artérielle, un suivi régulier sera indispensable. Vous serez revu par votre chirurgien 1 mois après l'intervention puis généralement à 6 mois et tous les ans à la date anniversaire de l'intervention.

Un contrôle par un écho-doppler sera également nécessaire.

Ce suivi permettra d'assurer une surveillance mais également de faire un bilan global du système vasculaire et d'effectuer les adaptations de votre traitement si besoin.

Nous sommes à votre disposition au cabinet en appelant au **04 73 40 80 74** ou en nous adressant un mail à l'adresse suivante : gvasecretariat@gmail.com.

Un chirurgien vasculaire est d'astreinte tous les jours y compris week-end et jours fériés pour répondre à vos questions et assurer la continuité des soins.

En vous souhaitant un bon rétablissement et au plaisir de vous revoir à la consultation post-opératoire

